

L'initiative pour les médicaments innovants (IMI) : quels objectifs ?

Lancé en 2008 sur impulsion européenne, IMI (Innovative Medicines Initiative) est le plus vaste partenariat public-privé au monde dans le domaine des sciences de la vie.

Doté de 3,3 milliards d'euros, le deuxième volet, 2014-2020, vise à accélérer la mise à disposition de traitements dans des pathologies nécessitant des innovations de rupture : maladie d'Alzheimer, diabète, arthrose, pathologies liées au vieillissement, etc.

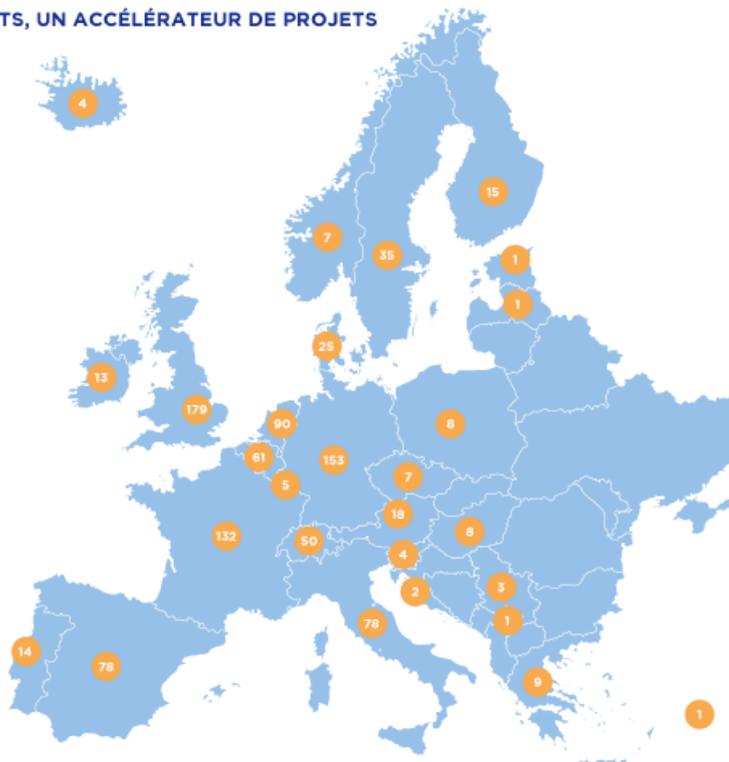
L'INITIATIVE MÉDICAMENTS INNOVANTS, UN ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS

NOMBRE DE PROJETS PAR PAYS

179 • Angleterre	8 • Hongrie
153 • Allemagne	8 • Pologne
132 • France	7 • Norvège
90 • Pays-Bas	7 • République tchèque
78 • Espagne	5 • Luxembourg
78 • Italie	4 • Islande
61 • Belgique	4 • Slovaquie
50 • Suisse	4 • Slovaquie
35 • Suède	3 • Serbie
25 • Danemark	2 • Croatie
18 • Autriche	1 • Chypre
15 • Finlande	1 • Estonie
14 • Portugal	1 • Kosovo
13 • Irlande	1 • Lettonie
9 • Grèce	



Source : EFPIA



Chiffres

5,3

milliards d'euros de budget à ce jour.

148

projets

3688

participants, et 3 800 publications.

I Contexte

● Lancé par la Commission européenne et l'Efpia (Fédération européenne des industries et associations pharmaceutiques) en 2008, le consortium IMI fonctionne sur la base de collaborations étroites entre centres de recherches, universités, entreprises du médicament, associations de patients et autorités de santé.

Après un premier programme, IMI1 (pour la période 2008-2013), doté d'un budget de 2 milliards d'euros, le programme IMI2 (pour la période 2014-2020) bénéficie d'une enveloppe de 3,3 milliards d'euros. [\(1\)](#)

● Le plus vaste consortium public-privé de recherche au monde dans le domaine des sciences de la vie a fêté ses 10 ans en avril 2018. A ce jour, il a permis le développement de plus de 100 projets de recherche. [\(2\)](#)

Quelques exemples :

- imagerie des plaques amyloïdes pour prévenir la maladie d'Alzheimer (étude AMYPAD) ;
- biomarqueurs dans la dermatite atopique et le psoriasis (projet BIOMAP)
- lutte contre la résistance bactérienne en Europe (projet COMBACTE-CARE).

● La méthode de travail est originale puisqu'il s'agit d'une approche d'innovation collaborative amont en matière de recherche médicale et de nouvelles thérapeutiques.

Les pathologies concernées par ces programmes de recherche européens sont nombreuses : l'asthme, la maladie d'Alzheimer, le diabète et le cancer en font partie.

● Ces nouveaux partenariats très actifs permettent aux chercheurs d'avancer plus rapidement dans le développement de nouveaux médicaments et de les mettre à disposition des patients sans tarder.

I Enjeux

● L'objectif de IMI1 était d'améliorer la santé publique en accélérant le développement et l'accès à de nouveaux traitements pour les patients, tout particulièrement dans les domaines où les besoins sont importants.

● L'objectif de IMI2 est de développer une nouvelle génération de vaccins et de nouveaux traitements antibiotiques notamment. Une meilleure coordination entre les acteurs impliqués dans la recherche pharmaceutique permettra la mise en place d'essais cliniques plus fiables et rapides.

● Voici quelques-uns des objectifs du programme IMI2 (2014-2020) :

- développer des biomarqueurs pour les diagnostics et les traitements ;
- réduire le temps pour parvenir aux conclusions des essais cliniques dans des aires thérapeutiques clés et fléchées comme prioritaires par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : cancer, immunologie, pneumologie, neurologie ;
- accentuer la recherche sur les pathologies disposant de peu de ressources thérapeutiques aujourd'hui, comme la maladie d'Alzheimer ;
- trouver de nouveaux antibiotiques afin de lutter contre l'antibiorésistance ;
- réduire le taux d'échec des candidats vaccins en phase III, grâce au développement de nouveaux biomarqueurs.

● Les principales aires thérapeutiques concernées par IMI2 sont :

- la résistance antimicrobienne,
- l'arthrose,
- les pathologies cardiovasculaires,
- le diabète,

- o les maladies neurodégénératives,
 - o les maladies psychiatriques,
 - o les maladies respiratoires,
 - o les maladies immunitaires,
 - o les pathologies liées au vieillissement,
 - o les cancers,
 - o les maladies rares,
 - o les vaccins
- Les principaux axes de recherche définis pour la période 2014-2020 sont :
 - o la recherche de biomarqueurs efficaces et fiables,
 - o l'adoption d'essais cliniques innovants,
 - o le développement de médicaments innovants,
 - o le renforcement de l'adhésion des patients.

I Nos Actions

- Les entreprises du médicament membres de l'Efpia sont engagées dans des programmes de recherche conçus dans le cadre de la coopération européenne IMI depuis sa création en 2008.
- Elles s'investissent dans cette recherche amont de façon active afin de promouvoir la découverte de nouvelles molécules.

(1). <https://www.imi.europa.eu/about-imi/how-imi-works>

(2). <https://www.imi.europa.eu/projects-results/project-factsheets?keywords=&status=All&tags=All&imi=1&call=All>